

DOCUMENT



D'ORIENTATION

39ème CONGRES

DES OUTILS POUR DEBATTRE



SOMMAIRE

DOSSIER

7

39ème Congrès : les éléments essentiels
pour débattre des enjeux du document d'orientation.

Les luttes

4

International

13

Développer un savoir-faire

En associant recherche scientifique
et audace technologique

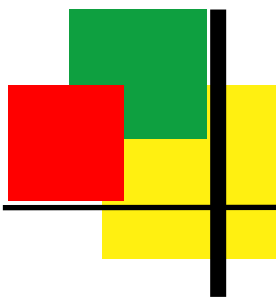
Pour préparer le futur énergétique, Total a défini ses enjeux de Recherche et Développement : améliorer l'exploitation et la transformation des ressources, accélérer la croissance dans les énergies nouvelles, optimiser l'efficacité de l'outil industriel, créer des produits innovants, répondre aux problématiques environnementales et introduire rapidement les technologies avancées dans les activités du Groupe. L'objectif de Total est d'investir 7 milliards d'euros en R&D sur la période 2010-2015. Dans l'exploration pétrolière en particulier, grâce aux avancées géologiques et technologiques, des découvertes majeures sont désormais possibles dans des zones inattendues ou hier encore inaccessibles.

www.total.com

© Total / Peter Livemore - FPSO AKPO (Nigeria)



L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Plus de Salaires



**+ Achats
+ Commandes
+ Emplois**

Les actions des patrons exigeant toujours plus de cadeaux du gouvernement, sont fortement médiatisées, à l'inverse, les actions des salariés sont passées sous silence.

Un patron qui pleure sur l'impôt, les charges, c'est un patron qui veut baisser les salaires, payer moins de cotisations pour nos retraites, nos allocations familiales, notre Sécurité sociale : son combat est à l'opposé de celui des travailleurs.

Chaque année, 200 milliards d'euros sont payés par nos impôts locaux, ceux du revenu et par la TVA, et vont dans les caisses des employeurs ! Cela représente le financement de 6 600 000 emplois à 2500 €/mois. Et pourtant, les suppressions d'emplois progressent.

- *La France est malade de ces politiques de cadeaux aveugles au patronat.*
- *La France est malade de la régression sociale imposée aux salariés et leurs familles.*

Un écart qui se creuse entre les plus riches toujours plus riches et les pauvres de plus en plus nombreux, 1,3 millions de salariés à temps partiel gagnant 746 €/mois !!!

Les 500 familles les plus fortunées ont augmenté leur richesse de plus de 25 % en un an (juillet 2012 à 2013).

La crise est dans l'injustice sociale !

Augmenter les salaires, les pensions de retraite, c'est l'urgence pour permettre de relancer la machine économique. Pour cela, il faut une autre utilisation des richesses créées par le seul travail salarié !

Augmenter les salaires, pas l'actionnaire !

Dans ce contexte national, européen, de régression économique, la bataille collective des salariés face à leurs employeurs pour augmenter les salaires, défendre leurs emplois est urgente.

Sortir de cette spirale de régression est à notre portée, à condition de construire le rassemblement des salariés autour des revendications sociales : chacun a sa responsabilité pour changer les choses à l'entreprise, et dans le pays.

**Construisons une année 2014 de rupture,
forte en couleurs de résistance, de conquêtes
de droits, de libertés et de progrès social.**

n° 505

VOIX DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Case 429-93514 Montreuil cedex

Tél. : 01.55.82.68.88

Fax : 01.55.82.69.15

<http://www.fnic.cgt.fr>

Email : fnic@cgt.fr

Directeur de la publication : Carlos MOREIRA

Commission paritaire n° 0118 S 06355

Conçu et réalisé par la FNIC CGT

Bimestriel — 1,06 €

Imprimé par Rivet Presse/Edition

Issn = 0763-7497

Lutte BASF pour l'emploi.

250 salariés se sont donné rendez-vous, le 13 novembre 2013, devant le siège de BASF, à LEVALLOIS-PERRET, où un Comité de groupe France était organisé.

L'ensemble de ces salariés s'est rassemblé pour défendre leurs emplois :

- Fermeture du site de Lyon.
- 140 suppressions de postes sont prévues sur Huningue, en Alsace.

Parmi les 250, 200 salariés ont fait le déplacement de Mulhouse à Paris, accompagnés et rejoints par d'autres sociétés BASF et d'autres groupes comme BASF Clermont, BASF Elbeuf, ceux de TFL Alsace, etc.



Ceci n'est qu'une étape, les salariés restent mobilisés pour continuer la lutte.

28 novembre : 250 chimiques devant Bercy.

A l'appel de la Fédération, plus de 250 militants se sont rassemblés devant le ministère du Redressement productif.

Une délégation de 8 camarades dont : Air Liquide, Kem One, Michelin, Sanofi, Petroplus, a été reçue et a porté les revendications, l'exigence de l'arrêt des casses industrielles sans précédent.



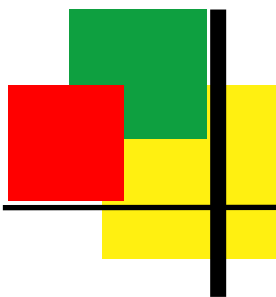
Rassemblement Petroplus.



Le 8 novembre, 200 salariés et militants CGT de la raffinerie de Petroplus et de sites alentours se sont rassemblés.

Après des mois de luttes pour sauver leur usine, les Petroplus sont confrontés à l'inaction du gouvernement. La fermeture de la raffinerie de Petroplus à Rouen n'est pas le résultat de surcapacités de raffinage, car ces soi-disant surcapacités sont une légende véhiculée par l'UFIP. La preuve, on importe aujourd'hui 43 millions de tonnes de produits pétroliers, qui étaient raffinés en France, il y a encore quelques années.

Rien ne justifie la fermeture de Petroplus ! A suivre...



Grève des postés de DAIKIN Pierre-Bénite.

Daikin est une entreprise de 51 salariés appartenant à un groupe japonais, qui produit des polymères fluorés.

La grève a commencé par les AMP (agents de maîtrise postés) vendredi soir du 15 novembre, rejoints dès lundi matin par les opérateurs. Elle s'est terminée ce jeudi 21 novembre à midi.

Ce qui a été obtenu et acté dans le protocole d'accord signé vendredi 22 novembre :

- *passage à un rythme 5x8 type Rhodia Belle Etoile qui garantit 2 week-end complets de repos toutes les 5 semaines.*
- *Augmentation de la prime de poste passant de 20 % environ à 25 %, calculée sur le salaire de base. Conséquence directe, environ 100 euros d'augmentation de rémunération.*
- *Suppression de l'abattement sur le 13^{ème} mois et le bonus en cas de maladie.*
- *Renégociation des grilles de salaire dans les mois qui viennent pour s'aligner sur le ¼ supérieur à ce qui se fait dans la profession.*

Un groupe de travail se tiendra concernant le poste de travail le plus pénible avec des ouvertures concernant une embauche. A suivre.



La reprise s'est faite après un vote majoritaire du personnel.

En conclusion : un mouvement revendicatif historique (le premier !), dont les salariés peuvent être fiers, tous solidaires et se serrant les coudes. En cas de blocage de la Direction, le mouvement pourra reprendre, les salariés qui ont appris par expérience que la grève est l'arme des travailleurs pour se faire entendre et respecter.

Une lutte qui montre qu'il n'y a aucune fatalité à subir les diktats des directions qui veulent, au contraire, imposer des accords dits de compétitivité.

C'est en luttant qu'on peut gagner, ne rien faire mène inmanquablement à l'échec !

Solvay Tavaux en lutte pour préserver leurs acquis.

Le 25 octobre, plus de 200 salariés étaient en grève à Solvay Tavaux (39) pour dire non à la politique financière de J.P Clamadieu, fossoyeur d'emplois et patron de Rhodia-Solvay.

A quelques mois d'une « joint-venture » sur Tavaux avec Ineos qui devrait récupérer toute l'activité Chloro-vinyl du site, soit près de 700 salariés, aucune garantie n'est apportée sur l'emploi, l'organisation de travail, la mise en concurrence des services supports, des entreprises sous-traitantes ...

C'est pourquoi, il y a encore du grain à moudre et des luttes encore à mener.



Nous ne lâcherons rien !

Liberté syndicale, la justice ne doit pas être de classe.



● *Nous avons l'ambition de permettre des avancées sociales, de provoquer un sursaut démocratique et nous revendiquons de nouveaux droits. Une loi d'amnistie sociale est d'abord nécessaire, c'est une exigence syndicale. C'est notre exigence. L'amnistie est un indicateur du sens d'une politique, de l'attachement aux libertés publiques, au droit de manifester.*

La criminalisation de l'action syndicale est aussi vieille que le syndicalisme lui-même ! Elle n'est que la conséquence de la volonté permanente du patronat d'exploiter sans limite les salariés. Le mouvement ouvrier a gagné des garanties collectives et des droits sociaux, inclus dans le Code du Travail : autant d'éléments d'une protection juridique de haut niveau. Le patronat n'a cependant accepté que contraint et forcé. Il n'a jamais renoncé à revenir sur ces avancées sociales et démocratiques.

Il y a bien loin du droit à son application, de l'affirmation des droits à l'effectivité des droits. Les employeurs, les grands groupes ont l'argent, les réseaux d'influence, quelquefois les complicités ou les complaisances pour mieux contourner et s'affranchir du droit social. Nous n'avons, nous, que notre solidarité, notre organisation et l'action collective pour faire respecter nos droits. Le patronat et les pouvoirs publics voudraient, par leurs actions en justice, nous intimider, nous affaiblir. C'est doublement indigne et contraire aux intérêts de la Nation. Pendant que la justice poursuit des militants, elle ne fait pas son travail et dilapide les moyens donnés par la Nation.

La répression à l'entreprise prend de multiples facettes. Elle commence souvent par de petites menaces. Elle prend la forme de harcèlement, de provocations multiples, de convocations régulières en vue de sanctions, de demandes de licenciement, d'isolement dans le travail et même de cabales montées de toutes pièces ! Les insultes existent et nous connaissons des cas de violence. Cette réalité, nous la subissons, la justice devrait la connaître. Poursuivre nos militants, c'est laisser impunis ces actes délictueux, laisser le patronat et les directions d'entreprise utiliser le droit pour mieux le subvertir en se plaçant aux limites de la loi et dans beaucoup de cas, en dehors de la loi.

Les pouvoirs publics se placent du côté des puissances d'argent et des pouvoirs économiques au lieu de rester dans une stricte neutralité et de défendre uniquement l'intérêt général. Les forces de l'ordre sont trop facilement envoyées pour défendre les intérêts du patronat mais à l'inverse le laxisme prévaut lorsque les patrons manifestent. En Bretagne, le gouvernement se montre bien indulgent devant les manœuvres et les actions des patrons de différents secteurs d'activité. Pire encore, il se prosterne et satisfait en quelques heures les demandes patronales.

Nous avons l'ambition de permettre des avancées sociales, de provoquer un sursaut démocratique et nous revendiquons de nouveaux droits. Une loi d'amnistie sociale est d'abord nécessaire, c'est une exigence syndicale. C'est notre exigence. L'amnistie est un indicateur du sens d'une politique, de l'attachement aux libertés publiques, au droit de manifester.



Cette question des libertés syndicales revêt donc à la fois des aspects humains, syndicaux, sociaux, politiques et idéologiques. Ne laissons plus cette justice de classe s'en prendre à nos militants. S'en prendre à un militant CGT, c'est s'attaquer à toute la CGT.

Tous ensemble, pour une juste justice.

39^{ème} Congrès : les éléments essentiels pour débattre des enjeux du document d'orientation.

Les syndicats de la FNIC-CGT ont reçu le Courrier Fédéral n°528 (téléchargeable sur le site Internet de la FNIC), contenant le document d'orientation de notre 39^{ème} congrès, qui se déroulera à l'Île de Ré du 31 mars au 4 avril 2014. Ce document contient des revendications soumises au vote du congrès et doit servir de base aux débats qui doivent maintenant avoir lieu dans tous les syndicats sur les orientations de la FNIC CGT pour les 3 ans à venir.

La finalité du présent document est d'apporter aux syndiqués, des réflexions et des pistes d'éclairage sur l'ensemble des enjeux du document d'orientation soumis au congrès.

La volonté est de susciter les débats, d'inciter chacun à se saisir des enjeux du congrès, et de véritablement participer aux décisions collectives dont nous avons besoin.

Chapitre 1 - Notre société.

Patrons responsables, Gouvernement coupable.

Les ravages du capitalisme, associés aux politiques d'austérité, provoquent une récession qui plonge notre pays vers le néant. La responsabilité incombe à 100 % aux patrons accompagnés par un gouvernement coupable de laisser faire. La recherche constante d'augmentation des dividendes versés aux actionnaires se fait au détriment des salaires et d'une véritable politique industrielle. L'association de malfaiteurs que sont le MEDEF et le gouvernement, main dans la main, fait peser à la collectivité un coût du capital devenu insupportable.

Les Industries chimiques utiles pour l'emploi et le progrès social.

La quasi-totalité des produits que nous consommons est touchée de près ou de loin par la chimie : alimentation, logement, transports, énergie, biens manufacturés. Et la chimie, mère des industries, est un besoin indispensable à leur production.

C'est l'industrialisation dans l'histoire, dans tous les pays, qui a permis de sortir de l'économie de subsistance strictement locale. Ces implantations industrielles sont à l'origine du **développement des territoires** et il est illusoire de croire qu'elles sont indésirables près des centres urbains. C'est l'industrie qui provoque le besoin de services

et pas le contraire. Sans emploi industriel, tous ces emplois de services, y compris publics, finissent inévitablement par disparaître.

Socialiser l'entreprise et nationaliser les grands secteurs.

Pour redonner de l'humanité au travail, il faut socialiser les lieux de travail afin qu'ils deviennent un endroit de vie démocratique où le salarié doit pouvoir s'exprimer librement, aussi bien dans le privé que dans le public.

Nationaliser les grands secteurs afin d'utiliser les richesses créées par le travail au service de la collectivité. La nationalisation est une nécessité et doit se faire sur les pans les plus importants de notre économie en écartant tout fondement capitaliste.

La lutte de classe s'accroît à l'échelle de la mondialisation capitaliste.

La perpétuelle remise en cause des acquis sociaux et la mise en concurrence des salariés, tant sur le plan national qu'international, nous obligent à nous organiser mondialement. Cela fait près de 10 ans que la FNIC participe à des initiatives organisées par la Fédération Syndicale Mondiale, seule organisation internationale de lutte de classe. Il est proposé, au Congrès, **de mandater la future direction fédérale pour adhérer à la FSM.**

Chapitre 2 - Nos revendications.

La finalité du travail.

Elle doit être la réponse aux besoins de la population et non pas l'augmentation du profit. Les richesses créées par notre seul travail ne doivent plus être détournées au détriment de **nos familles, de notre santé et de nos vies.**

Devons-nous accepter de finir handicapés ou encore plus grave de mourir pour ou au travail ? Plus que jamais, la lutte pour la **reconnaissance de la pénibilité au travail** doit continuer afin d'exiger une réelle prise en compte des deux volets indissociables que sont **la réparation avec des départs anticipés** et la prévention pour ne pas avoir à réparer.

Le salaire.

La valeur n'est créée que par le travail, elle doit être exclusivement partagée entre ceux qui la créent, les travailleurs. Avec l'augmentation des salaires il y aura davantage de cotisations sociales, plus de pouvoir d'achat donc, plus d'emplois. L'augmentation du salaire, partout, doit être notre première bataille.

Le coût du travail.

C'est une invention des patrons, appuyée et relayée par les médias qui vise notre salaire socialisé. L'objectif est de ne pas **parler du véritable fléau** qui gangrène toute l'activité économique et qui se nomme **coût du capital**, qui se traduit par :

- licenciements,
- dette publique,
- exonérations de cotisations pour les patrons (compensées par des hausses d'impôts pour les salariés),
- casse des services publics,
- augmentation des inégalités, de la pauvreté, etc.

Non à la Modulation des cotisations sociales.

La cotisation sociale est une part intégrante du salaire, c'est notre salaire indirect finançant nos retraites, nos allocations maladie et famille, nos indemnités de chômage. La cotisation n'a rien de patronale, elle est à nous ! La baisser ou la moduler, c'est baisser ou moduler le salaire. Il faut au contraire augmenter les cotisations sociales tout comme le salaire net.

Salaire/Emploi/Protection sociale/Services Publics.

C'est bien dans cet ordre que cette phrase doit être écrite et comprise. Le **salaire**, par son augmentation, va géné-

rer de la consommation donc, **des emplois**. Ces derniers vont ainsi contribuer à alimenter **nos caisses sociales** et développer une demande de **services publics** tels que dans la santé, la branche famille, l'éducation, le transport, etc.

Un bouclier social.

Face à l'hémorragie de casse de milliers d'emplois industriels, dont beaucoup dans des entreprises rentables, une mesure d'urgence : **l'interdiction de ces licenciements**. En plus de cette interdiction, il faut établir un bouclier social pour obliger ces patrons voyous, qui délocalisent pour augmenter leurs profits et viennent revendre leur fabrication en France, **à reverser une contribution financière sur chaque produit importé.**

Les Conventions collectives nationales (CCN).

Le principe de faveur des garanties collectives doit être connu de tous les travailleurs avec une obligation évidente pour tous les élus CGT. Le Code du travail est le socle des droits, mais les grandes luttes de nos anciens nous ont apporté les CCN qui offrent, encore aujourd'hui, une amélioration des droits et une obligation à toutes les entreprises qui sont apparentées à la branche professionnelle de l'appliquer. Si le patronat à la volonté de détruire nos conventions collectives, c'est que notre intérêt est à l'intérieur.

Défendons nos conventions collectives, car elles sont remises en causes par des lois scélérates comme l'ANI qui permettent maintenant d'aller du mieux vers le pire, et qui autorisent des dérogations multiples.

Le triptyque Qualification/Classification/Salaire.

Combien de salariés ont pris de nouvelles responsabilités, ont de nouvelles compétences et connaissances sans avoir aucune reconnaissance par la qualification, la classification, et le salaire. Reprenons nos bilans sociaux et regardons le nombre de salariés ayant changé de coefficient, de statut alors qu'ils ont pourtant pris de nouvelles responsabilités ou fonctions.

Alors sans réécrire la Voix des Industries Chimiques n°504, mettons en avant la revendication de la grille fédérale qui reprend parfaitement ce triptyque. Il est proposé au Congrès de revaloriser le SMIC revendiqué à 1900 € brut.

Chapitre 3 - Notre Organisation.

Une organisation adaptée à notre syndicalisme de luttes.

On nous enferme dans un pseudo dialogue social de salon à ne plus avoir de place dans nos agenda. Sans parler de faire la politique de la chaise vide, ne serait-il pas préférable de privilégier le rassemblement de toutes nos bases CGT **pour construire le rapport de forces** ?

Le syndicalisme rassemblée est devenu un frein à l'action.

A trop vouloir afficher un syndicalisme d'appareils, on en oublie le principal, l'unité des salariés sur nos revendications. La CGT doit prendre ses responsabilités et ne pas attendre la permission ou la validation des dates d'action aux seules raisons d'un syndicalisme rassemblée qui a démontré toutes ses faiblesses.

Quelle qualité de vie syndicale.

Très court et très simple, un document intitulé la Charte de l' élu et du mandaté explique parfaitement les droits et les devoirs du syndiqué et de l' élu CGT. La mise en place de collectifs avec les syndiqués est indispensable afin d'avoir une large expression, des débats et de l'action.

L'un des **devoirs** liés indissociablement aux **droits** des élus CGT est qu'il incombe à chaque élu CGT de **rendre compte du mandat** qui lui est confié.

Afin de pouvoir répondre aux attaques incessantes du patronat, il est essentiel de s'informer et de se former. A ce sujet, la Fédération n'est pas avare de matériels, tracts, circulaires, publications et le site internet.

Le 39^{ème} Congrès de la FNIC-CGT engage tous les syndicats à tenir un congrès dans le mandat avec une participation massive de ses syndiqués et le renforcement du syndicat.

Un syndicalisme d'adhérents et non des seuls élus.

Un syndicalisme de masse et de lutte de classe impose la **nécessité de se renforcer**. La force de l'action et les victoires qui en découlent, passent inéluctablement par la syndicalisation. **L'adhésion**, aujourd'hui encore plus qu'hier, **est rarement spontanée** alors nous n'avons pas d'autre choix que d'aller au débat avec les salariés pour construire le syndicat de demain.

C'est par l'engagement permanent des militants à proposer l'adhésion, dans le débat avec les salariés et aussi dans et par la lutte, que le syndicat CGT se renforcera. **20 % de syndiqués supplémentaires**, dans chaque structure de notre organisation, c'est à notre portée si nous le décidons, si nous nous en donnons les moyens.

Pour maintenir un nombre de syndiqués constant dans un syndicat, il faut un apport d'adhésions nouvelles de

10 % chaque année environ. La force de la CGT repose sur sa capacité à mobiliser les travailleurs, ce qui impose débats, revendications, interventions. Cette mobilisation est nécessaire non seulement pour des raisons démocratiques, mais aussi au regard de **nos ambitions revendicatives, qui nécessitent l'expression d'un puissant rapport de forces**.

Les retraités restent des salariés. Exploités durant leur vie active, ils le demeurent une fois à la retraite. Il est donc de la responsabilité des actifs, au sein des syndicats, de mettre en place **la continuité syndicale** pour garder les retraités dans la CGT.

Il est proposé au 39^{ème} Congrès que chaque direction syndicale s'engage à ce que le renforcement de la CGT soit la priorité. **Un plan de travail de renforcement** sera décidé et mis en œuvre. Un suivi régulier se fera à chaque réunion de la direction du syndicat. Un compte rendu sera fait aux syndiqués et aux instances CGT sur l'évolution du plan de travail. Ce plan doit être établi en direction des Jeunes, des Techniciens, Agents de maîtrise, Ingénieurs et Cadres, et des futurs retraités.

La Fédération, son organisation.

Le syndicat reste la base de la Fédération. Des luttes pour le devenir industriel dans nos entreprises marquent l'actualité sociale pour imposer d'autres choix. Dans ce contexte, **la Fédération** doit renforcer son action à tous les niveaux. Pour ce faire elle **mandate des coordinateurs et des délégués syndicaux centraux**.

Au sein du CEF, la mise en place de **référénts régionaux et départementaux** a permis de développer la mobilisation des syndiqués et des salariés dans les régions. **Le référent est un délégué fédéral**, représentant la Fédération dans son activité syndicale au quotidien, des syndicats aux territoires.

Le Secrétariat fédéral élargi mis en place à notre 38^{ème} congrès, faisant le lien entre le Secrétariat fédéral et le Comité Exécutif Fédéral a permis de nourrir la réflexion et l'activité de la direction fédérale, une meilleure implication dans la gestion des branches et des collectifs de la Fédération ainsi qu'une amélioration de la participation de nos syndicats. Cette organisation est à maintenir et son activité, à développer.

La Fédération c'est aussi des collectifs de travail regroupant tous les outils et tous les syndiqués quelles que soient leurs responsabilités.

Conclusion : Nous avons besoin de débattre de tout cela à notre 39^{ème} congrès, alors fraternellement camarades inscrivez-vous, on vous attend.

Immigration des peuples et émigration des profits.

Il est intolérable qu'au pays des droits de l'homme, qui a construit son « Hora » planétaire sur les principes de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, il faille toujours et encore rappeler quelques-uns des principes fondamentaux concernant l'immigration, de quelque nature qu'elle soit, au regard des campagnes odieuses qui sont menées contre celle-ci, et de l'instrumentalisation nauséabonde que certains en font.

En tant qu'organisation syndicale, il est fondamental de rappeler, quels sont les principes qui déterminent notre analyse, notre démarche et surtout notre combat contre toutes les formes de discriminations, de racisme, qui agitent, trop souvent, la société française.

Pour une organisation syndicale comme notre Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT, engagée sur des positions de classe, qui lutte contre l'exploitation, pour un autre partage des richesses, la question des travailleurs (euses) immigrés (es) renvoie de fait à ce concept de lutte des classes : Cela signifie qu'à partir du moment où un salarié(e) entre dans le processus, quelles que soient ses origines, sa nationalité, il doit bénéficier des mêmes droits, et cela dans tous les domaines, sur le

lieu de travail, comme dans la vie sociale, que le travailleur autochtone. Il ne peut y avoir de différence, de discriminations.

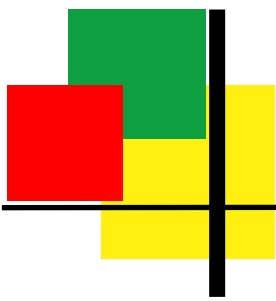
Créateurs de richesses :

Loin des caricatures du *Point*, du *Figaro* ou de *France2*, les immigrés contribuent beaucoup plus à financer les prestations sociales (60,3 milliards) qu'à en profiter (47,9 milliards), et c'est une étude du ministère des affaires sociales qui l'a démontré en 2010. La réalité est donc à l'inverse du mythe de « l'immigré qui fait des enfants pour toucher des allocations ».

Le tableau ci-dessous montre que plus on a d'enfants, plus on s'appauvrit.



	Revenus avec deux enfants (seuil de pauvreté en 2010 : 2024 €)	Revenus avec trois enfants (seuil de pauvreté en 2010 : 2314 €)	Revenus avec quatre enfants (seuil de pauvreté en 2010 : 2603 €)
Une famille avec des enfants de moins de 14 ans et ayant 2100 € de revenus (y compris AF de 127 € pour deux enfants)	2100 + 100 (APL) = 2200 € Soit 176 € au-dessus du seuil de pauvreté	2100 € + 163 € (AF supplém) + 225 (APL) = 2488 € Soit 174 € au-dessus du seuil de pauvreté	2100 + 326 (AF supplém) + 316 (APL) = 2742 € Soit 139 € au-dessus du seuil de pauvreté.
La même famille au RSA socle (en tenant compte du forfait logement)	871 (RSA) + 483 (APL) = 1354 € Soit 670 € sous le seuil de pauvreté 2010	1067 (RSA) + 547 (APL) = 1614 € Soit 700 € sous le seuil de pauvreté 2010	1258 (RSA) + 610 (APL) = 1868 € Soit 735 € sous le seuil de pauvreté 2010



IMMIGRATION

Il ne s'agit donc pas, ici, de traiter de l'immigration telle qu'on nous la présente à longueur d'antenne et de radio ou de télévision, quand ce n'est pas la chasse au faciès ou quand on tombe dans le misérabilisme, face aux centaines de morts qu'elle engendre, comme cela a été le cas avec la catastrophe humanitaire de Lampedusa en Italie.

Parler d'immigrés en situation irrégulière, d'immigration clandestine, du « *on ne peut pas accueillir tout le monde* », ou encore avancer la notion « *d'immigration choisie* », sont des faux-semblants, à la limite du propos raciste, qui détournent l'attention du simple citoyen des vraies raisons qui sont à l'origine de ces situations insoutenables, faux-semblants qui permettent d'éviter d'aborder les solutions, stigmatisant bien souvent l'immigré comme responsable de tous nos maux.

Lorsque le FN porte des propositions de droits différents selon sa nationalité, il engage en fait un processus cher au patronat qui est de briser le socle de garanties communes dans une même entreprise, générant de fait une politique de salaires, de protection sociale « à la tête du client » : c'est de l'éclatement de tous les accords collectifs, du Code du travail qu'il est question.

Comme en 2010 lorsque le FN demandait l'intervention policière contre les salariés qui défendaient leur droit à la retraite, aujourd'hui au travers de l'immigration le FN s'attaque aux droits de tous les travailleurs. Ce que le FN ne fera jamais, c'est de dénoncer les fortunes de ceux qui exploitent les salariés, français et immigrés.

De fait, l'origine des questions sur l'immigration d'aujourd'hui, essentiellement issue du continent africain, Maghreb et Afrique noire, renvoie à notre passé de puissance coloniale, de l'héritage laissé, de signature d'accords dit de « coopérations », après l'indépendance de ces pays, mais qui n'ont, dans la plupart des cas, d'autres objectifs que la sauvegarde des intérêts de la France, laissant les peuples concernés pour des « *laissés-pour-compte* ».

Si nous regardons le continent africain, on constate un approfondissement du fossé entre pays riches et pays pauvres, une augmentation de l'analphabétisme et une augmentation de la mortalité infantile. Ajouter à cela une insécurité croissante et une augmentation de la corruption au plus haut niveau des pouvoirs.

Si nous regardons aussi combien il y a de richesses dans les sous-sols de ces pays, et les sociétés qui les exploitent, avec des multinationales bien françaises, manœuvrant pour installer des pouvoirs politiques en place qui les servent, alors la question de l'immigration doit être vue au regard de cette spoliation des richesses, de leur utilisation.

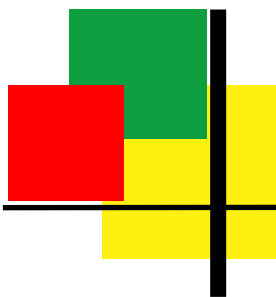
Il nous faut revendiquer, de la part de notre pays, la mise en œuvre d'une autre politique en matière de relations extérieures avec les pays dont est issue l'immigration, ayant pour objectif final, la promotion d'une véritable politique de développement nécessaire aux aspirations et besoins de ces populations. Cesser tout aide militaire et ingérence dans les affaires de ces pays et stopper les ventes d'armes.



Aider à ce que chaque Etat retrouve sa dignité, sans intervention extérieure, sa liberté et surtout ses richesses naturelles débarrassées des diktats des multinationales. Dans nos industries en particulier nos organisations peuvent interpellier les Directions sur les conditions d'exploitation des matières premières dans ces pays.

Travailler au pays, c'est l'aspiration de tous les travailleurs, de tous les pays.

Partir gagner sa vie ailleurs est toujours un déchirement. Lorsque le MEDEF pousse les salariés à la mobilité; que les casses industrielles détruisent l'avenir dans le bassin d'emplois; poussant les jeunes diplômés à chercher dans d'autres pays un emploi; les autres à la galère des petits boulots... Là sont les problèmes réels posés à tous les travailleurs et non dans l'immigration. **Le problème, c'est l'utilisation des richesses créées par le travail humain, aujourd'hui accaparées par quelques financiers alors qu'elles doivent servir le développement et le progrès social.**



Une mutuelle pour quoi faire.

Depuis la mise en place de la Sécurité sociale, par le Conseil National de la Résistance en 1946, le patronat n'a cessé de vouloir la remettre en cause. Là où, avant, nous pouvions penser que seuls les employeurs voulaient la mort de la Sécurité sociale, depuis l'ANI et la loi dite de « sécurisation de l'emploi », les signataires de cet accord sont aussi à mettre en cause.

Dans cette loi, votée en juin 2013, il est prévu par accord de branche ou d'entreprise, la mise en place d'une complémentaire santé, avant juillet 2016, pour tous les salariés.

Le système de protection sociale français est un des meilleurs qui puisse exister au monde. C'est pourquoi, il faut réaffirmer que l'objectif premier de la protection sociale en France, telle que l'ont voulu ses créateurs, est une couverture santé pour tous, du berceau au dernier souffle.

Pour la FNIC, une mutuelle de bon niveau, passe tout d'abord par la consolidation et le développement de la Sécurité sociale, pour apporter une réponse en matière de droit à la santé pour tous.

Etant donné que les dépenses de santé sont dues principalement à notre activité professionnelle, et qu'il serait juste qu'il y ait un retour sur les richesses créées, **le financement des complémentaires santé** ne doit pas être un prélèvement sur le salaire à la charge du salarié, mais doit être assurée par **une cotisation sur la part patronale à 100 %**, qui doit être proportionnelle au niveau du salaire.

Cela passe, aussi, par un contrat unique de haut niveau applicable à tous, que l'on soit, ouvrier, cadre, retraité, en recherche d'emploi, pour nos enfants et conjoints, et non une assurance à options multiples.

Ceci permettra aux salariés les plus exposés (TMS, cancer, lombalgie, etc.) de ne pas subir la double peine : la pathologie plus le coût pour la soigner !

Est-il normal que sortis de l'entreprise, les salariés licenciés, en fin de carrière, en incapacité, etc., doivent assumer seuls leurs complémentaires santé ?



Pour la FNIC CGT, il faut une mutualisation et des cotisations qui prennent en charge tous les salariés dans et hors de l'entreprise, afin de ne pas avoir des millions de personnes, sans aucune protection sociale, comme les 50 millions d'américains en 2008.

Une complémentaire santé qui prend en compte les besoins des salariés doit être sous contrôle des salariés et de leurs représentants, aussi bien dans le choix de l'organisme que dans son fonctionnement, à l'opposé de la logique assurantielle, comme le prévoit le cadre de l'ANI et de la loi dite de « sécurisation de l'emploi », gérée par des actionnaires qui ne pensent qu'à leurs profits, telles qu'AXA, Malakoff Médéric, Allianz, etc.,.

L'enjeu des négociations sur les mutuelles qui va s'ouvrir dans nos branches et entreprises, est bien un enjeu de société, qu'il nous faut, dès à présent, prendre en compte, pour qu'il soit solidaire et tourné vers le bien de tous, et non une simple négociation qui reste à l'appréciation des employeurs.

Et c'est par la prise en compte de ce sujet par les salariés, qu'on pourra imposer aux patrons, d'autres choix, que celui de prendre, par exemple, la même assurance que celle qui assure la flotte de véhicules de l'entreprise.



la

protection sociale

REMETTRE LA VIE AU CŒUR

Echanges avec les syndicats de la chimie du Maroc.

La FNIC CGT a répondu favorablement à l'invitation de la Confédération Démocratique du Travail du MAROC et du Syndicat National des Travailleurs du Phosphate pour leur 7^{ème} congrès du 1^{er} au 3 novembre 2013. Lionel KRAWCZYK et Yves PEYRARD ont donc participé aux travaux.



D'autres organisations internationales étaient présentes également.

La FNIC CGT a toujours privilégié les échanges internationaux et continuera à tisser des liens avec les syndicats internationaux pour unir nos combats dans l'intérêt de tous les travailleurs du Monde.



Nous y avons rencontré une jeunesse importante puisque 60 % des 350 congressistes étaient des jeunes de moins de 26 ans. Une jeunesse très impliquée dans la vie syndicale, notamment dans le bureau nouvellement élu du syndicat. Les femmes également occupent une place importante dans l'activité du syndicat.

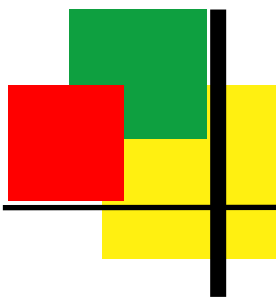
Leurs problèmes rejoignent les nôtres sur les conditions de travail, horaires postés, sous-traitance, salaires, santé au travail, protection sociale etc...

Nous avons pu échanger aussi sur la crise économique et sociale mondiale avec le même rejet des travailleurs des plans d'austérité imposés par le capital et les dirigeants de tous les pays du monde. Un moment important pour construire des liens forts avec les travailleurs du Maroc.

Ce fut un échange chaleureux avec les syndicalistes marocains, notamment avec la visite de la plateforme chimique du Phosphate (richesse principale du Maroc), qui de plus est une entreprise nationalisée d'Etat, employant 4500 salariés.



Nous aurons l'occasion de continuer ces débats avec eux, vu qu'ils seront présents à notre 39^{ème} congrès fédéral à l'Île de Ré du 31 mars au 4 avril 2014. Le 39^{ème} étant un congrès où participeront plusieurs dizaines de pays internationaux.



Formation Syndicale en direction de Femmes de Palestine.

La Fédération a répondu favorablement à la demande, exprimée par le président de la Fédération des Travailleurs Palestiniens (GUPW), président du syndicat de la Pétrochimie de Palestine, d'organiser une formation syndicale destinée à des Palestiniennes, les 7, 8 et 9 octobre, à Amman, en Jordanie.

Les thèmes abordés devaient concerner :

- **Rôle et responsabilités du syndicalisme,**
- **Négociation,**
- **Hygiène et sécurité,**
- **Sécurité sociale, prévoyance,**
- **Egalité professionnelle H/F.**

Deux camarades de la direction fédérale, Fabien Privé Saint-Lanne et Claude Gillet-Colart (un homme, une femme), ont été chargés d'animer cette formation.

Les participantes étaient au nombre de 24, 22 Palestiniennes (majoritairement originaires de Ramallah, Naplouse ou Hébron) et 2 Jordaniennes. Deux Palestiniennes n'ont pas eu la possibilité de se rendre en Jordanie, faute de visa.

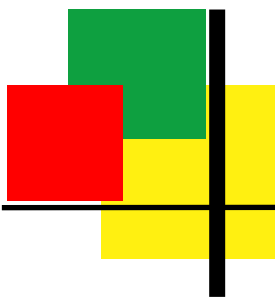


Diverses personnalités (représentants de l'ambassadeur de Palestine en Jordanie, président de la fédération générale des syndicats de Jordanie, président du syndicat des mines et phosphates de Jordanie, président du syndicat de la raffinerie de Jordanie ...) se sont exprimées lors de la séance d'ouverture. Ce dernier a d'ailleurs été invité au Congrès fédéral, invitation qu'il a acceptée.

Les séances de travail se déroulaient de la façon suivante : introduction du thème par Mohammed Jadallah, président du syndicat, puis celui-ci sollicitait notre intervention en tant que Français et militants de la CGT, pour faire part de notre expérience. Une séance a été consacrée à un « jeu de rôles » sur la négociation, un groupe représentant les syndiqués, un autre le « conseil d'administration » de l'entreprise. Nous avons participé, chacun dans un des groupes, jouant les « conseillers » des travailleurs ou des patrons !

L'ensemble de la formation s'est déroulé dans un climat très chaleureux et fraternel, les participantes se sont largement exprimées quant à leurs problématiques de vie professionnelle et personnelle, la question de l'occupation de leur pays par l'armée israélienne étant sous-jacente. Elles ont montré à la fois une grande lucidité quant à la situation





INTERNATIONAL

de leur pays, à leur rôle comme syndicalistes et comme femmes syndicalistes. L'ensemble des sujets que les représentants de la FNIC ont souhaité aborder ont pu être discutés, seule la question du harcèlement (moral et sexuel) n'a pas eu beaucoup d'écho, peut-être simplement parce que nous étions en fin de session et que le temps a manqué. Peut-être...

Les repas étant pris en commun et grâce à la présence de deux interprètes, divers sujets plus personnels ont pu être abordés : la plupart des femmes portant le foulard islamique, nous en avons discuté avec elles, sans qu'elles manifestent aucune réticence et notre appréciation de la question en a été quelque peu modifiée.

Une demande particulière a été exprimée, par plusieurs participantes : celle d'organiser une exposition des travaux de broderies qu'elles réalisent (des exemples de ces travaux ont été offerts). Ces broderies représentent un artisanat traditionnel et répondent à plusieurs objectifs :

1. ***Maintenir vivant un aspect culturel d'autant plus important que la colonisation tend à détruire l'identité du peuple palestinien,***
2. ***Faire connaître ces travaux en Europe et ailleurs, par l'intermédiaire notamment des associations et organisations de soutien à la Palestine,***
3. ***Permettre, par une expo-vente, un apport financier non négligeable à des femmes parfois seules avec leurs enfants du fait de la disparition ou de l'emprisonnement de leur conjoint,***
4. ***Faire jouer concrètement la solidarité envers une population particulièrement fragilisée.***



Le secrétariat de la FNIC s'est déclaré favorable à une réponse positive à cette demande, par la sollicitation des structures appropriées de la CGT pour l'organisation d'une telle manifestation, en particulier l'Avenir social.

Le séjour s'est terminé par une journée consacrée à la visite, trop rapide malheureusement, du site prestigieux de Petra, le trajet depuis Amman nous ayant permis de découvrir une partie des paysages jordaniens, de la Mer Morte aux rives du Jourdain.

En conclusion, nous gardons un grand souvenir des heures passées avec ces femmes extraordinaires, battantes, généreuses, gardant la tête haute malgré les difficultés de la vie quotidienne dans les territoires occupés.





Branches
professionnelles,
nouveaux
territoires
de santé®!

SANTÉ – ÉPARGNE – PRÉVOYANCE – RETRAITE

Dans le cadre de l'ANI (accord national interprofessionnel), Malakoff Médéric vous accompagne pour mettre en place un régime de frais de santé sur mesure (diagnostic, prévention et accompagnement) afin de concilier, dans votre branche professionnelle, performance de l'entreprise et bien-être des salariés.

Votre contact :
Martial VIDET au 01 56 03 30 10 - contact-branches@malakoffmederic.com



malakoff médéric
PRÉSENTS POUR VOTRE AVENIR